



municipalité de  
**SAINT-ROCH-OUEST**

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Que :**

(Article 1007 C.M.)

Le rôle de perception a dûment été complété le vingt-cinquième jour de janvier deux mille douze est déposé au bureau de la municipalité à la date précitée. L'envoi des comptes de taxes pour l'année 2012 se fera le 2 février 2012.

Le rôle de perception est disponible au bureau municipal, 806, rang de la rivière sud, pour consultation. (Mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30)

**DONNÉ À** Saint-Roch-Ouest, ce 2e jour du mois de février de l'an deux mille douze.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le *jeudi 2 février 2012, entre 13 heures et 16 heures*. En foi de quoi, je donne ce certificat ce *jeudi 2 février 2012*.

Sherron Kollar,  
Directrice générale